



Sensibilisation à l'Incendie - Maniement des Extincteurs - Evacuation Guides files/Serres files

Initiale - Intra



Objectifs de la formation

Être capable d'utiliser les moyens de premiers secours à disposition pour lutter contre un début d'incendie et de tenir son rôle de guide file / serre file pour l'évacuation de l'ensemble du personnel de l'entreprise

Compétences visées

- ✓ Être informé de la réglementation Incendie
- ✓ Connaître les causes et effets de l'incendie
- ✓ Connaître les moyens de lutte contre l'incendie
- ✓ Maîtriser les gestes essentiels à effectuer en présence d'un début incendie
- ✓ Connaître les principes et les consignes d'évacuation de son établissement
- ✓ Être capable d'assurer l'évacuation de l'ensemble du personnel de l'entreprise en cas d'incendie
- ✓ Réaliser un exercice d'évacuation en vu de préparer le personnel à réagir face à un incident

PUBLIC

Les membres du personnel désignés responsables de l'évacuation

MODALITES

- Durée : 4h (0,5 jour) dont 2h d'enseignement pratique et/ou de mises en situations d'évaluation.
- Possibilité de formation renforcée jusqu'à 1 jour (nous consulter)
- Nombre de participants : 12 participants maximum et 1 participant minimum
- Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 6 mois (recommandé).
- Type d'action : Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

Aucun

Textes officiels

- ERP : Arrêté du 25 juin 1980.
- Incendie : Articles R. 4141-17, R. 4227-28, R. 4227-38, R. 4227-39 du Code du Travail.
- Formation à la sécurité : Articles L. 4141-2, R. 4141-3 et R. 4141-13 du Code du Travail.
- Recommandation : Règle APSAD R6.

Programme F IncExtGfsfSensinc A I 0,5 - Edition du 27-07-2021

Fiche programme conforme à l'article L6353-1 du code du travail

Programme détaillé de la formation

1- Formation Maniement des Extincteurs - 2h

1-1 Formation théorique

- Les causes de l'incendie
- Le triangle de feu
- Les classes du feu
- Les modes de propagation du feu
- Les moyens d'extinction
- Les principes de fonctionnement des extincteurs
- L'attaque du Feu

1-2 Formation pratique

- Exercices pratiques (simulateur de feu à gaz). Utilisation des extincteurs à eau et CO2 (Poudre sur demande du client).

1- Formation Évacuation GuideFile/SerreFile - 2h

1-1 L'évacuation qu'est-ce que c'est ?

- L'évacuation détaillée
- Les établissements concernés
- Problématique de l'évacuation

1-2 Facteurs humains

- Personnes chargées de l'évacuation
- Ensemble du personnel
 - Définition des rôles de Guide-file et de Serre-file

1-3 Facteurs techniques

- Informations
- Alarme
 - Alerte
- Cheminement et issues de secours
 - Balisage et éclairage de sécurité

1-4 Déroulement de l'évacuation

- Les moyens
 - Les consignes et attitudes à tenir
 - Le Point de rassemblement
 - Passage dans une zone enfumée
 - Exercice pratique d'évacuation
- Critiques, observations et conclusions

Le matériel extincteur est fourni par nos soins.

Le programme de formation est adaptable en fonction de l'activité et des attentes particulières.

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- Installations en centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires.

Evaluation

- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique.

Documents délivrés

- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.
- Attestation de formation adressée au signataire de la convention.